



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun**  
Service accueil, bâtiments et cadre de vie  
Bureau de l'accueil  
Section courrier

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

-----

**N° 14 du 15 février 2023**

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, en préfecture (site Saint-Aubin – bureau documentation), en sous-préfecture ainsi que sur le site internet de la préfecture [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr) \_rubrique : Publications/RAA

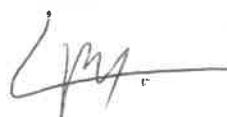
Pour accéder aux annexes non publiées, il convient de contacter le service sous lequel l'acte a été publié ou de consulter l'adresse internet indiquée dans la décision.

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE DIFFUSION

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

Le sommaire du recueil des actes administratifs de la préfecture du 15 février 2023 a été affiché ce jour ; le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr). rubrique : Publications/RAA.

A Angers, le 15 février 2023  
Pour le Préfet et par délégation,  
Pour la directrice,



Laurence BOISARD

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, en préfecture (site Saint-Aubin – bureau documentation), en sous-préfecture ainsi que sur le site internet de la préfecture [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr) rubrique Publications/RAA.

Pour accéder aux annexes non publiées, il convient de contacter le service sous lequel l'acte a été publié ou de consulter l'adresse internet indiquée dans la décision.

## **Recueil des Actes Administratifs n° 14 du 15 février 2023**

### **SOMMAIRE**

#### ***I - ARRÊTÉS***

##### **PRÉFECTURE**

##### **Sous-Préfecture de Saumur**

- Arrêté SPSa n°2023-5 du 15 février 2023 nommant les membres des commissions de contrôle des listes électorales – arrondissement de Saumur

##### **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

- Arrêté DDT49-STS n°2023-1-3 du 14 février 2023 portant subdélégation de signature en matière d'autorisation de transports exceptionnels en Mayenne

- Arrêté DDT49-STS n°2023-1-4 du 14 février 2023 portant subdélégation de signature en matière d'autorisation de transports exceptionnels en Sarthe

##### **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS**

- Arrêté DDETS-SPI n°2023-11 du 10 février 2023 actualisant la composition des deux conseils de famille des pupilles de l'Etat

#### ***II - AUTRES***

##### **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

- décision DDFIP-dir n°2023-3 du 13 février 2023 récapitulant les délégations de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal



---

***I - ARRÊTÉS***





**Arrêté SP SAUMUR N° 2023-05**

**Nomination des membres des commissions de contrôle  
chargées de la régularité des listes électorales  
dans les communes de l'arrondissement de Saumur  
(modificatif n°12)**

Le préfet de Maine-et-Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**Vu** le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral SG/MICCSE n°2022-012 en date du 1<sup>er</sup> avril 2022 portant délégation de signature à Mme Marie-Pervenche PLAZA, sous-préfète de Saumur ;

**Vu** l'arrêté préfectoral Sous-Préfecture de Saumur n°2020-62 du 26 novembre 2020 modifié portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur ;

**Vu** les changements intervenus dans la désignation des membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes de Tuffalun et de Vernantes ainsi que la proposition des maires des communes concernées ;

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux ;

**Sur proposition** de la sous-préfète de Saumur ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

Les tableaux annexés (annexes 1 et 2) à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral Sous-Préfecture de Saumur n°2020-62 en date du 26 novembre 2020 modifié, portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur, et désignant lesdits membres, sont modifiés comme suit dans les tableaux annexés ci-après.

**Article 2** :

La sous-préfète de Saumur et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine-et-Loire.

Saumur, le 15 février 2023

Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète de Saumur,

Marie-Pervenche PLAZA

L19 Code électoral IV et VII

ANNEXE 1 de l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2020-62 du 28 novembre 2020 modifié portant composition des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur Modifié par l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2023-06 du 15 février 2023 (modificatif n°12)			
COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS SELON L'ARTICLE L.19 IV DU CODE ÉLECTORAL			
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L.19 VII DU CODE ÉLECTORAL			
Commune	Conseiller Municipal	Délégué du Préfet	Délégué du tribunal judiciaire
ANTOIGNÉ	M. Alain RIVAIN	Mme Françoise FUSELIER Suppléant : Mme Monique ETAVARD	Mme Jeannine ARDRIT
ARTANNES-SUR-THOUET	Mme Nelly VIDAL	M. Philippe HEURLIERE	M. Dominique PINARD
BAUGE-EN-ANJOU	Mme Annick LEGRAND	M. Jean-Claude JARRY	M. Pierre-Jean ALLAUME
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	M. Christian CABRET Suppléante : Mme Nelly LACASSIN	M. Rémy LANDAIS Suppléante : Mme Anne FALLOUX	Mme Paule PONTOIRE Suppléante : Mme Annie POTIER
BLOU	Mme Véronique HERVE	M. Nicolas MASSON	Mme Marie SEYEUX
BOIS D'ANJOU (LES)	Mme Martine BRIOT	Mme Danièle NORAS Suppléante : Mme Annie BREMON	Mme Élisabeth DE TERVES Suppléante : Mme Josiane GAULTIER
BREILLE-LES-PINS (LA)	M. Philippe VARIN Suppléant : M. Olivier CHARRIER	Mme Nadia BRIEND Suppléant : M. Raoul FOURMOND	M. Jean-Pierre LE MERCIER Suppléant : M. Loïc PEMZEC
BROSSAY	M. Stéphane JARRY	M. Anthony GUERRY	Mme Michelle ETCHEGARAY
CIZAY-LA-MADELEINE	M. Bruno MORISSET	Mme Katia PELISSON	Mme Bruno BELOUARD
COUDRAY-MACOUARD (LE)	M. Fabrice GEORG	Mme Michèle GUERIF	M. Jacky BRANCHU
COURCHAMPS	M. Freddy AUBRY	M. André GLANDAIS	Mme Colette CHALET
COURLEON	M. Jean-Claude BERTIN Suppléant : M. Dominique BRIANT	Mme Yvonne PAGE Suppléant : M. Samuel DI RUOCCO	Mme Jacqueline MARTINEAU
DENEZE-SOUS-DOUE	Mme Virginie GUILLET	Mme Christine DEROUINEAU	M. Jérémy LEMOINE
DISTRE	Mme Sonia CHAMBRY	Mme Martine COCHARD	Mme Isabelle NEVERS
ÉPIEDS	Mme Manuella MAINDRON Suppléante : Mme Patricia RHEAU	M. François TROPTARD Suppléant : M. Enguerran BRUNET	M. Laurent GOURDIEN
LANDE-CHASLES (LA)	Mme Angélique POIRRIER	Mme Christine ROUSSIASSE	Mme Sylvaine AUBERGEON
LOURESSE-ROCHEMENIER	Mme Carole CHARGE	Mme Véronique BOISSEAU	M. Alain MAITREAU
MAZÉ-MILON	M. Gilles DUBOIS Suppléant : M. Sébastien BOURDIN	Mme Dominique MANCEAU Suppléant : Mme Michelle DONNE	M. Alain CHEROUVRIER Suppléant : M. André LE CLAINCHE



L.19 Code électoral IV et VII

ANNEXE 1 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2020-62 du 26 novembre 2020 modifié portant composition des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur Modifié par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2023-05 du 15 février 2023 (modificatif n°12)

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS SELON L'ARTICLE L.19 IV DU CODE ÉLECTORAL

ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L.19 VII DU CODE ÉLECTORAL

Commune	Conseiller Municipal	Délégué du Préfet	Délégué du tribunal judiciaire
MONTMOREAU	M. Gérard DEVOS	Mme Claude MORIER Suppléante : Mme Evelynne GUARNORI	M. Christian OGEREAU
MOULHERNE	M. Paul HERVÉ	M. Jean-Paul GUIDOIN	M. Jean-Claude JOUSSEAUME
NEUILLE	Mme Catherine BAUDRY Suppléant : M. Patrick ROY	Mme Pierrette BONDE Suppléant : M. Pierre ROUCHER	Mme Sylvie DELAUNAY Suppléante : Mme Danielle MENARD
NOYANT-VILLAGES	Mme Deborah DAILLIÈRE	M. Jean-Pierre DAVEAU	M. Christophe COUANNET
PARNAY	M. Didier CHEVROLIER	Mme Sabine DUCHENE	M. Guy RÉGNIER
PELLERINE (LA)	Mme Eliane CREMONESE	Mme Josiane PARMENTIER	Mme Anne-Marie DUVERNE-POLILAT
PUY-NOTRE-DAME (LE)	Mme Marlène BRUNEAU Suppléant : Mme Claude-Annik JANOT	Mme Valérie RAFFIER	Mme Jacqueline GOUNOU
ROU-MARSON	M. Jean-Claude TARDIF	M. Étienne PICAUD	M. Jean-Marie SÉCHER
SAINT-CLEMENT-DES-LEVEES	Mme Cécile SAULEAU Suppléant : M. Fabrice VANNIER	Mme Bernadette MIGNONNEAU Suppléante : Mme Brigitte GLEMET	M. Claude TRIGANNE Suppléant : M. Michel PION
SAINT-JUST-SUR-DIVE	M. Alain VILGRAIN	Mme Marie-Pierre VAQUIER	M. Jacky VERRY
SAINT-MACAIRE-DU-BOIS	Mme Emmanuelle BOUJET	M. Lucien LAFAGE	Mme Danielle LETOILE
SAINT-PHILBERT DU PEUPLE	M. Christophe MOREAU	Mme Sylvie COINTRE ép. d'ARMAND de CHATEAUVIEUX	M. Patrice GLEDEL
SOUZAY-CHAMPIGNY	Mme Éliane DUCCESCHI Suppléante : Mme Isabelle LANCELOT	Mme Josette PATURAL Suppléant : M. Pascal DEVAUD	Mme Augustine MIZINIAK Suppléant : M. Yves SECC
TURQUANT	M. Alexandre SAINT PAUL Suppléante : Mme Marinette BRELIÈRE	Mme Sophie LEMOINE Suppléante : Mme Sophie NOE	Mme Anne-Marie RATHOUIS
ULMES (LES)	M. Damien CUREAUDEAU	M. Pierre HUBERT	M. Claude DUPUIS
VARRAINS	M. Éric ROBERT	Mme Marie-Agnès LECLERCQ	Mme Mireille DELAMARE
VAUDELNAY	Mme Liliane GAUTIER Suppléante : Mme Céline JALTEAU	M. Claude COUAILLIER	M. Gilbert ALLARD

L19 Code électoral IV et VII

ANNEXE 1 de l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2020-62 du 26 novembre 2020 modifié portant composition des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur Modifié par l'article 1 <sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2023-05 du 15 février 2023 (modificatif n°12)			
COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS SELON L'ARTICLE L.19 IV DU CODE ÉLECTORAL ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L.19 VII DU CODE ÉLECTORAL			
Commune	Conseiller Municipal	Délégué du Préfet	Délégué du tribunal judiciaire
VERNANTES	Mme Elodie MARCHAND Suppléant : M. Jacky PASQUIER	Mme Marie-Isabelle PERCEVAUX	Mme Élisabeth LORIEUX
VERNOIL-LE-FOURRIER	Mme Claudette LAURENT Suppléant : M. Tony GROLLEAU	Mme Maryvonne DUPUY Suppléant : M. Yannick GUIOCHEREAU	M. Patrice VARET Suppléant : M. Jean-Yves GUIBERT
VERRIE	M. Philippe VENDÉ	Mme Christelle MAINGOT	M. Jean-Paul PAULEAU
VIVY	Mme Josette MARTEAU	M. Noël BAUDOUIN	M. Philippe MACÉ

ANNEXE 2 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2020-62 du 26 novembre 2020 modifié portant composition des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur Modifié par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2023-05 du 15 février 2023 (modificatif n°12)

COMMUNE DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
ALLONNES	M. Philippe BREC (titulaire) Mme Françoise LAMY (titulaire) Mme Yvonne ANDRAULT (titulaire) Mme Laurence COMBET (suppléante) M. Laurent ROINE (suppléant) Mme Fabienne CORNILLEAU (suppléante)	M. Anthony DAUZON (titulaire) M. Alain RENARD (titulaire) Mme Danielle PECOURT (suppléante) M. Samuel BERNARD (suppléante)	/
BEAUFORT-EN-ANJOU	M. Luc VANDEVELDE Suppléante : Mme Stéphanie MOCQUES M. Jean-Michel MINAUD Suppléante : Mme Virginie PIERRE M. Emmanuel MARTINEAU Suppléante : Mme Nathalie BRARD	/	M. Christophe BELLENOUS
BRAIN-SUR-ALLONNES	M. Maxime REIGNER Mme Marie-Annick MORICEAU Mme Gwénaëlle LE SAGE M. Dominique TESSIER	M. Cyrille COUINEAU	/

ANNEXE 2 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2020-62 du 26 novembre 2020 modifié portant composition des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur Modifié par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2023-05 du 15 février 2023 (modificatif n°12)

COMMUNE DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
DOUÉ-EN-ANJOU	Mme Nathalie SECOUÉ M. Jean-Pierre GRELLET Mme Jacqueline CHAILLOU	Mme Laurence CAILLAUD M. Bruno BILLY	/
FONTEVRAUD-L'ABBAYE	M. Frédéric DEBROU Suppléant : M. Benoît GALLÉ Mme Martine PERCHERON Suppléant : M. Fabien LAURENT Mme Louise TRICHET Suppléant : Mme Maryline REBEILLEAU	M. Stéphane CHARRIER Mme Tatiana SAUDE	/
GENNES-VAL-DE-LOIRE	Mme Jacqueline JOLET Suppléant : Mme Françoise LERAY M. Marc PINCON Suppléant : Mme Lillane GASNEREAU M. Jean-Pierre ASCHARD Suppléant : Mme Laëtitia FAUCONNET	M. Pascal MARTIN Suppléant : Mme Isabelle DEVAUX Mme Dominique GACHET Suppléant : M. Teddy LOCHARD	/

ANNEXE 2 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2020-62 du 26 novembre 2020 modifié portant composition des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur Modifié par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2023-05 du 15 février 2023 (modificatif n°12)

COMMUNE DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
LONGUE-JUMELLES	Mme Nicole PEHU M. Alain DUPUIS Mme Danielle MABILLEAU Mme Marie-Thérèse DELAUNAY	Mme Guylène RUEL	
MENITRE (LA)	Mme Isabelle NICOLAS Suppléant : M. Laurent MERAUT Mme Clarisse NOURRY M. Ludovic LAMBERT	M. Jackie PASSET Suppléant : Mme Catherine DAZZI-RIVIERE M. Roger DELSOL	/
MONTREUIL BELLAY	M. Christian FERCHAUD Mme Nathalie MERCIER Mme Gwendoline LAURY	M. Denis AMBROIS M. Jean-Paul MARCHAND	/

ANNEXE 2 de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2020-62 du 26 novembre 2020 modifié portant composition des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saumur Modifié par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral SP SAUMUR 2023-05 du 15 février 2023 (modificatif n°12)

COMMUNE DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
SAUMUR	Mme Arlette BOURDIER Suppléant : M. Loïc BIDAULT  Mme Sophie TUBIANA Suppléante : Mme Judith GRIMA  M. Kong-Mong CHA Suppléant : M. Thomas GUILMET  M. Nicolas PAILLAT  M. Jean-Paul JUSTEAU  M. Michaël LOUVET	Mme Fabienne SOURDEAU Suppléant : M. Michel OLIVA	Mme Bénédicte LE MENAC'H Suppléant : M. Bernard HENRY
TUFFALUN		M. Frédéric MOREAUX  Mme Marie-Annick DURAND-OGEREAU	/
VARENNES SUR LOIRE	Mme Chantal REQUILLARD  Mme Brigitte SAINT CAST  M. Dominique GOURIER	M. Patrice MOËNS  Mme Marietta LUCAS	/
VILLEBERNIER	Mme Patricia BATAIS  Mme Nathalie SOLER  Mme Solène BOVIN	M. Patrice LAURIN  M. Pascal MARIE	/



**Arrêté N°DDT49/STS- n°2023-01-03**

Décision de subdélégation de signature en matière d'autorisation de transports exceptionnels dans le département de la Mayenne

Le préfet de Mayenne  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite,

**Vu** le décret n° 2009-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements et notamment ses articles 43 et 44,

**Vu** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009, modifié, relatif aux directions départementales interministérielles et notamment ses articles 3 et 7,

**Vu** l'arrêté interministériel du 4 mai 2006, modifié, relatif aux transports exceptionnels, de marchandises, d'engins ou de véhicules et ensembles de véhicules comportant plus d'une remorque,

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 12 janvier 2010 relatif aux missions interdépartementales des directions départementales interministérielles et notamment ses articles 6-1 et 6-2,

**Vu** le décret du Président de la République du 11 janvier 2023 portant nomination de Madame Marie-Aimée GASPARI en qualité de préfète de la Mayenne,

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 13 mai 2022 portant nomination de M. Pierre-Julien EYMARD en qualité de Directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 février 2023 portant délégation de signature à M. Pierre-Julien EYMARD en matière de transports exceptionnels dans le département de la Mayenne,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° DDT49/STS n°2022-12-01 du 6 décembre 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires de Maine-et-Loire au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

## Arrête

### **ARTICLE 1er**

Subdélégation est accordée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux cadres de la direction départementale des territoires de Maine-et-Loire dont les noms suivent, à l'effet de signer tout avis, toute décision et tout courrier relatifs aux autorisations individuelles de transports exceptionnels dans le département de la Mayenne :

- Catherine GIBAUD
- Bruno GRENON
- Julien BONAL
- Samuel MANCEAU
- Pauline REUTER
- Pierrick LEHOUX
- Bruno CAPDEVILLE
- Julien DUGUÉ
- Sabrina VOITOUX
- Viviane LE TIRILLY
- Jennifer GIRARDEAU
- François BLINEAU
- Luc MOREAU

### **ARTICLE 2 :**

L'arrêté DDT49/STS n° 2022- 06-06 du 2 juin 2022 donnant subdélégation de signature à certains agents de la direction départementale des territoires de Maine-et-Loire en matière d'autorisation de transports exceptionnels dans le département de la Mayenne est abrogé.

### **ARTICLE 3 :**

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers le 14 février 2023  
Pour le Préfet de la Mayenne et par délégation,  
le Directeur départemental des territoires,



Pierre-Julien EYMARD

Signé numériquement par PIERRE JULIEN  
EYMARD 1649306  
ND: C=FR, O=MINISTÈRE INTERIEUR,  
OU=0002 110014016, OU=PERSONNES,  
OID.0.0.2.2.42.1920050010001.1=1649306,  
CN=PIERRE JULIEN, SN=EYMARD,  
CN=PIERRE JULIEN EYMARD 1649306  
Date: 2023.02.14 12:23:11+01'00'





**Arrêté N°DDT49/STS- n°2023-01-04**

Décision de subdélégation de signature en matière d'autorisation de transports exceptionnels dans le département de la Sarthe

Le préfet de la Sarthe  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

**Vu** le décret n° 2009-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements et notamment ses articles 43 et 44,

**Vu** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009, modifié, relatif aux directions départementales interministérielles et notamment ses articles 3 et 7,

**Vu** l'arrêté interministériel du 4 mai 2006, modifié, relatif aux transports exceptionnels, de marchandises, d'engins ou de véhicules et ensembles de véhicules comportant plus d'une remorque,

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 12 janvier 2010 relatif aux missions interdépartementales des directions départementales interministérielles et notamment ses articles 6-1 et 6-2,

**Vu** le décret du Président de la République du 15 février 2022 portant nomination de Monsieur Emmanuel AUBRY en qualité de préfet de la Sarthe,

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 13 mai 2022 portant nomination de M. Pierre-Julien EYMARD en qualité de directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire, à compter du 1er juin 2022,

**Vu** l'arrêté préfectoral DCPAT 2022-0192 du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant délégation de signature à M. Pierre-Julien EYMARD en matière de transports exceptionnels dans le département de la Sarthe,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° DDT49/STS n°2022-12-01 du 6 décembre 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires de Maine-et-Loire au 1er janvier 2023,

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

## Arrête

### **ARTICLE 1er**

Subdélégation est accordée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux cadres de la direction départementale des territoires de Maine-et-Loire dont les noms suivent, à l'effet de signer tout avis, toute décision et tout courrier relatifs aux autorisations individuelles de transports exceptionnels dans le département de la Sarthe:

- Catherine GIBAUD
- Bruno GRENON
- Julien BONAL
- Samuel MANCEAU
- Pauline REUTER
- Pierrick LEHOUX
- Bruno CAPDEVILLE
- Julien DUGUÉ
- Sabrina VOITOUX
- Viviane LE TIRILLY
- Jennifer GIRARDEAU
- François BLINEAU
- Luc MOREAU

### **ARTICLE 2 :**

L'arrêté DDT49/STS n° 2022- 06-07 du 2 juin 2022 donnant subdélégation de signature à certains agents de la direction départementale des territoires de Maine-et-Loire en matière d'autorisation de transports exceptionnels dans le département de la Sarthe est abrogé.

### **ARTICLE 3 :**

Le directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de Maine-et-Loire et de la Sarthe.

Fait à Angers le 14 février 2023  
Pour le Préfet de la Sarthe et par délégation,  
le Directeur départemental des territoires



Pierre-Julien EYMARD

Signé électroniquement par PIERRE JULIEN  
EYMARD 1649306  
ND: C=FR, O=MINISTERE INTERIEUR,  
OU=CODE 110014016, OU=PERSONNES,  
OID.0.9.2342.19200300.100.1.1=1649306,  
G=PIERRE JULIEN, SN=EYMARD,  
CN=PIERRE JULIEN EYMARD 1649306  
Date : 2023.02.14 12:24:05+01'00'



**Arrêté n° DDETS/SPI-FH/2023-11**

**Fixant la composition des deux conseils de famille des pupilles de l'Etat du  
département de Maine-et-Loire**

**Le Préfet de Maine-et-Loire**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le titre II, chapitre IV du code de l'action sociale et des familles et notamment son article L. 224-2 ;
- VU** la loi n° 96-604 du 05 juillet 1996 relative à l'adoption, modifiée par la loi n° 2005-744 du 4 juillet 2005 portant réforme de l'adoption ;
- VU** le décret n° 98-818 du 11 septembre 1998 modifiant le décret n° 85-937 du 23 août 1985 relatif au conseil de famille des pupilles de l'État ;
- VU** le décret du Président de la République du 28 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Pierre ORY en qualité de Préfet de Maine-et-Loire ;
- VU** Le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 ;
- VU** la délibération du Conseil Départemental de Maine-et-Loire du 15 décembre 2022 désignant les représentants pour siéger au sein du Conseil de famille des pupilles de l'État ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le directeur départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités,



## ARRÊTE

### Article 1 :

Le conseil de famille n° 1 des pupilles de l'État est composé comme suit :

- Mme Corinne BOURCIER, conseillère départementale ;
- M. Yann SEMLER-COLLERY, conseiller départemental ;
- Mme Marie-Josée DOUCET, membre titulaire représentant l'union départementale des associations familiales ;
- M. Patrick BARRAULT, membre suppléant représentant l'union départementale des associations familiales ;
- M. Gaël MACÉ, membre titulaire représentant l'association enfance et familles d'adoption ;
- M. Mickaël DROUET, membre suppléant représentant l'association enfance et familles d'adoption ;
- Mme Valérie BROSSIER, membre titulaire représentant l'association des assistants familiaux du Maine-et-Loire ;
- Mme Claudine DELAUNAY, membre suppléant représentant l'association des assistants familiaux du Maine-et-Loire ;
- Docteure Apolline CAILLEZ, psychiatre au Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, en tant que personne qualifiée ;
- Mme Elisabeth WEEGER, psychologue de l'Éducation nationale, en tant que personne qualifiée ;

### Article 2 :

Le conseil de famille n° 2 des pupilles de l'État est composé comme suit :

- Mme Françoise DAMAS, conseillère départementale ;
- Mme Marie-Paule CHESNEAU, conseillère départementale ;
- Mme BARBIER PRIEUR, membre titulaire représentant l'union départementale des associations familiales ;
- M. Patrick BARRAULT, membre suppléant représentant l'union départementale des associations familiales ;
- M. Mickaël DROUET, membre titulaire représentant l'association enfance et familles d'adoption ;

- M. Gaël MACÉ, membre suppléant représentant l'association enfance et familles d'adoption ;
- Mme Claudine DELAUNAY, membre titulaire représentant l'association des assistants familiaux du Maine-et-Loire ;
- M. Laurent BROSSIER, membre suppléant représentant l'association des assistants familiaux du Maine-et-Loire ;
- Docteure Apolline CAILLEZ, psychiatre au Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, en tant que personne qualifiée ;
- Docteure Stéphanie DAUVER, pédopsychiatre au Centre Hospitalier de Cholet, en tant que personne qualifiée.

### **Article 3 :**

Le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités représente le préfet en sa qualité de tuteur. Le tuteur prend les décisions en accord avec le conseil de famille. Le conseil de famille est réuni à la diligence et en présence du préfet ou de son représentant, qui fixe l'ordre du jour et assure le secrétariat du conseil de famille des pupilles de l'État.

### **Article 4 :**

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté DDETS/SPI-FH/2023-09 du 25 janvier portant composition du conseil de famille des pupilles de l'État.

### **Article 5 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine et Loire.

### **Article 6 :**

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun.e en ce qui la.e concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Angers, le 10 FEV. 2023  
Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire Générale de la Préfecture

Magali DAUVERTON



---

***II - AUTRES***





**Liste n° 3/2023 des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de  
 contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des  
 impôts à compter du 13 février 2023**

Nom – Prénom	Responsables des services
BOYER Cyril HERROUX Catherine LEFORT Fabienne	<b>Service des impôts des particuliers</b> Angers Cholet Saumur
HERVY Philippe DE LAVAREILLE François GABOREAU Liliane	<b>Services des impôts des entreprises</b> Angers Cholet Saumur
TAFZA Pascale	<b>PRS</b>
FORET-VIGNER Catherine	<b>Service départemental des impôts fonciers</b>
MIRAMON Jean-Paul	<b>Service départemental de Publicité Foncière et de l'enregistrement</b>
AOUSTIN Alain LACOSTE Alain	<b>Brigades départementales de vérification</b> BDV 1 BDV 2
LEMOINE Sylvain	<b>PCRP</b>
BESCH Marie-Pierre	<b>Pôle de contrôle et d'expertise de Maine-et-Loire</b>
LAUX Françoise	<b>BCR</b>

